

La Barbastelle

SOMMAIRE :

Editorial

Compte-rendu des comptages hivernaux 2006-2007

Et on reparle de sécurisation des galeries minières

Planning des activités d'études estivales

Liste des mammifères d'Auvergne

Programme des animations 2007

Découverte de la Grande Noctule en Auvergne



**CHAUVE-SOURIS
AUVERGNE**

Edito

Ecrire un éditorial est toujours quelque chose de difficile. Et, pour ce numéro, je me trouvais devant deux choix de sujet : la problématique de sécurisation des galeries minières faisant un retour en force dans notre actualité chiroptérologique, ou alors la nouvelle version de la Barbastelle et le futur site Internet de Chauve-Souris Auvergne.

Bien entendu, les conséquences pour les chauves-souris d'un de ces sujets sont nettement plus imminentes et dangereuses ! En effet, comme vous le découvrirez dans un résumé de ce dossier dans ce numéro de la Barbastelle, presque 80% des populations de chiroptères connues en hibernation de Haute-Loire sont concernées par un projet de sécurisation de sites miniers, réalisé selon une méthode que nous pensions, à tort, révolue ! L'intérêt du patrimoine naturel, et en particulier chiroptérologique, de ces sites est traité vraiment en « seconde zone », sans parler des possibilités de suivis et d'études qui ne sont visiblement pas les bienvenues, alors que l'Etat a obligation de suivre les populations des espèces de l'annexe II de la Directive Habitats ! Bref, sans concertation préalable et devant l'imminence des risques d'action, nous avons dû, une fois de plus, répondre rapidement et faire peser des menaces de poursuite. Un dossier qui nous a occupé pendant plusieurs semaines et qui risque encore d'avoir des suites dans les mois à venir ...

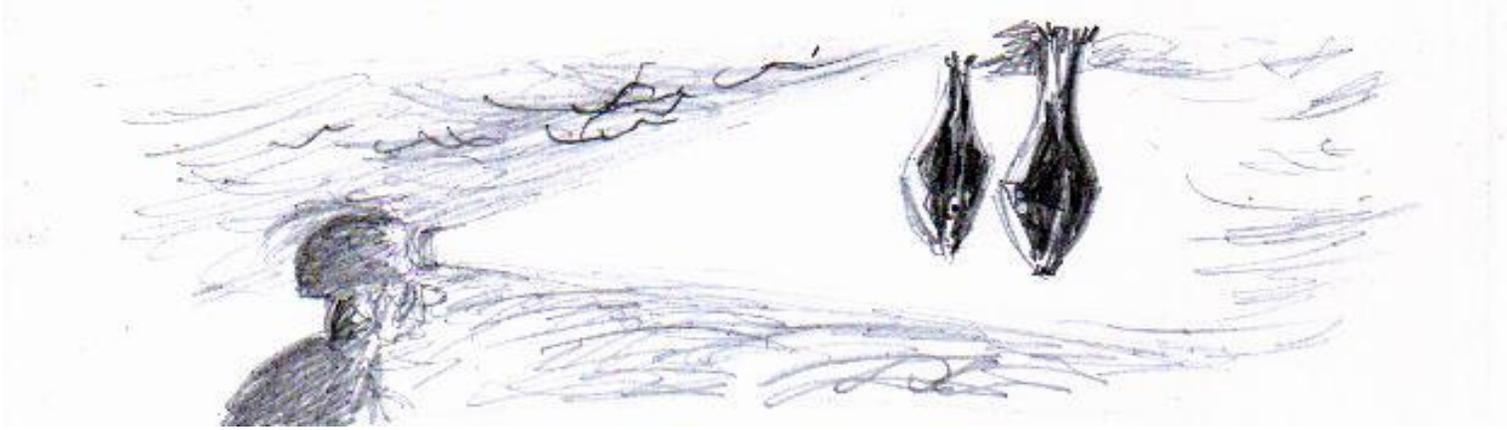
Alors, j'aurais pu faire un éditorial très pessimiste, tant il est vrai que ce genre de dossier ne remonte pas le moral, et nous confronte à l'écart entre les discours officiels de protection de l'environnement et la réalité des actes sur le terrain !

Au final, c'est aussi une note positive qui ressort tout de même de ces derniers mois d'action, avec des projets de protection qui continue d'avancer, des études de terrain qui se déroulent comme prévus et apportent des informations riches d'enseignement. Je pense en particulier au suivi par télémétrie des Oreillards et Murins de Bechstein en forêt de Tronçais, au suivi des Grands Rhinolophes dans la vallée de la Couze Chambon (avec le travail d'une stagiaire, Caitline LAJOIE) ou encore à la bonne reprise du pôle de captures temporaires en 2006 (124 individus capturés pour 14 espèces différentes !). C'est aussi notre planning d'animations et de sensibilisations qui s'étoffe d'années en années comme vous pourrez le voir dans les pages qui suivent ! Ces actions de communication et de sensibilisation sont probablement une des clés d'une meilleure protection des chauves-souris dans le futur ! La nouvelle version de la Barbastelle que vous découvrez s'inscrit également dans cette orientation, de même que le site Internet de Chauve-Souris Auvergne qui sera bientôt en ligne.

Plus que jamais, notre plan quinquennal est une base solide d'actions qui permet à la fois une bonne efficacité dans les différents dossiers traités, et un bon développement associatif. Notre partenariat avec le CEPA se révèle également particulièrement efficace. Et je me dois de remercier tout ceux qui s'engagent dans nos actions, et en particulier Jean et Yan DAUPHIN, à qui l'ont doit cette nouvelle version de la Barbastelle et la réalisation du site Internet.

Je vous souhaite à tous une bonne saison estivale, pleines d'observations et de découvertes (et vous allez voir qu'une jolie vient d'être faite dans notre région !) et j'espère vous voir à l'Assemblée Générale de l'association en septembre.

Matthieu BERNARD
Président de Chauve-Souris Auvergne



COMPTE-RENDU DES COMPTAGES HIVERNAUX EN AUVERGNE DURANT L'HIVER 2006/2007.

PAR T. BERNARD

Pour la neuvième année consécutive, Chauve-Souris Auvergne a coordonné les comptages hivernaux de chiroptères sur la région Auvergne.

Le système de planning a de nouveau bien fonctionné et la majorité de sites principaux a été contrôlée. Cet hiver a permis la mise en place en partenariat avec le SMAT du Haut-Allier d'un suivi systématique des souterrains des gorges de l'Allier. Ce partenariat va se poursuivre dans les années à venir, aussi bien pour les actions d'études que de protections.

Résultats généraux :

Seulement 1 800 chauves-souris en hibernation ont été dénombrées cet hiver, soit le total le plus bas enregistré depuis 1999. Cet hiver, marqué par une grande douceur ne restera donc pas comme un « grand cru » dans les annales chiroptérologiques auvergnates !

Le Grand et le Petit Rhinolophe sont les espèces les plus observées avec respectivement, 628 et 444 individus dénombrés. Ces effectifs sont dans la moyenne pour le premier, et relativement faible pour le second, en comparaison notamment avec les trois derniers hivers.

Le Grand Murin, bien que troisième espèce la plus observée en terme d'effectif, voit ses populations continuer à baisser, avec seulement 246 animaux comptabilisés.

Les Pipistrelles et la Barbastelle, espèces dont les effectifs augmentent lors des hivers rigoureux, présentent également des effectifs très faibles, en particulier en comparaison avec ceux notés l'année dernière. Le constat est le même pour les petits *Myotis* et pour l'Oreillard.

Dans l'Allier :

Dans ce département, l'ensemble des secteurs a été contrôlé, et près de 600 chiroptères ont été comptabilisés.

Le Grand Rhinolophe et le Petit Rhinolophe (respectivement 117 et 106 individus), le Grand Murin (84 animaux) et la Noctule commune (76 individus) représentent plus de 80% des effectifs départementaux. Cependant, les effectifs du Petit Rhinolophe sur la région Montluçonnaise sont assez bas en comparaison avec les années précédentes (22 individus pour une moyenne de 37).

Pour les autres espèces, les effectifs sont faibles, en particulier pour le Murin de Natterer, la Barbastelle et l'Oreillard, qui ne se sont pas réfugiés dans les aqueducs et ponceaux de la forêt de Tronçais faute de froid.

Dans le Cantal :

Ce département n'a pas été aussi bien couvert que les hivers précédents, d'où des résultats faibles. Seuls deux secteurs ont été couverts, les Gorges de la Cère et la vallée de l'Allagnon (contrôle partiel pour ce secteur). Le Grand et le Petit Rhinolophe constituent comme à l'accoutumé, la majorité des animaux observés.

Dans la Haute-Loire :

Près de 200 chauves-souris ont été dénombrées cet hiver, sans que les sites de la vallée de la Senouire ne soient prospectés.

Le Grand et le Petit Rhinolophe constituent, représentent dans ce département, la majorité des effectifs observés, avec près de 80% du total !

Cependant, un total de 18 Oreillards a été noté, ce qui est assez important au vu des conditions climatiques de cet hiver.

Dans le Puy-de-Dôme :

A peine plus de 1000 chiroptères ont été comptabilisés cet hiver, ce qui est faible pour ce département.

Le Grand et le Petit Rhinolophe sont les espèces les plus observées avec respectivement 342 et 242 individus. Ces effectifs sont conformes aux évolutions notées ces dernières années, à l'échelle départementale et régionale. Notons pour le Grand Rhinolophe, l'effectif record de 125 individus à Volvic, site sur lequel les effectifs de l'espèce ne cesse d'augmenter depuis 6 ans !!

En revanche, le Grand Murin continue à régresser fortement dans le département, où la baisse continue des effectifs depuis 2001 est de l'ordre de 80% ! Cette baisse n'affecte que le site de Volvic, site majeur pour l'espèce à l'échelle régionale.

Les Pipistrelles et la Barbastelle sont cette année observées en faibles effectifs, le froid n'ayant pas poussé les animaux vers les souterrains. Ainsi, seulement 105 Barbastelles (- 60% par rapport à l'hiver - exceptionnel - 2005/2006) et 137 Pipistrelles (- 40%) ont été comptabilisées. Le constat est le même pour les autres espèces, en particulier les petits *Myotis*.

Conclusion :

Avec un peu plus de 1800 chauves-souris dénombrées et 15 espèces observées, l'hiver 2006/2007 est un hiver très moyen en comparaison avec les 8 derniers hivers, en particulier pour les effectifs.

De nombreuses espèces sont en baisse par rapport à l'hiver dernier, notamment le Grand Murin, le Murin de Natterer, l'Oreillard, la Barbastelle ou encore la Pipistrelle specie. Si pour les quatre dernières citées, la douceur de l'hiver semble expliquer cette baisse, pour le Grand Murin en revanche, la chute d'effectif sur l'unique site de Volvic reste inexplicable et inquiétante !

Les efforts de prospection et de contrôle des gîtes doivent être poursuivis, afin d'assurer un suivi scientifique sur le long terme, et ainsi, de pouvoir évaluer l'état de santé des populations auvergnates de chiroptères.



Oreillard specie – I. Naudun

Comptages hivernaux 2006/2007

Tableau récapitulatif par secteur et par espèce

	Rhinolophus hipposideros	Rhinolophus ferrumequinum	Myotis myotis/blythi	Myotis daubentoni	Myotis beichsteini	Myotis nattereri	Myotis mystacinus/brandti	Myotis emarginatus	Plecotus specie	Barbastella barbastellus	Pipistrellus specie	Eptesicus serotinus	Hypsugo savi	Nyctalus noctula	Nyctalus leisleri	Total
Allier																
Forêt de Tronçais	0	72	47	0	0	3	0	0	6	12	0	0	0	76	23	239
Région Montluçonnaise	22	24	13	7	0	5	1	1	4	1	0	0	0	0	0	78
Vallée du Haut-Cher	41	21	0	0	2	1	0	1	3	2	0	0	0	0	0	71
Sologne et Montagne Bourbonnaises	43	0	24	4	2	6	1	0	3	11	4	0	0	0	0	98
Total Allier	106	117	84	11	4	15	2	2	16	26	4	0	0	76	23	463
Cantal																
Vallée de l'Alagnon	9	28	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	39
Gorges de la Cère	20	53	21	7	1	4	0	0	4	0	0	0	0	0	0	110
Total Cantal	29	81	22	7	1	4	0	0	5	0	0	0	0	0	0	149
Haute-Loire																
Bassin du Puy/Vallée de la Loire	18	21	0	0	0	3	3	0	12	0	0	0	0	0	0	57
Brivadois	9	19	2	1	0	0	1	0	2	0	0	0	0	0	0	34
Secteur de Blesle	12	9	0	0	0	0	1	0	0	2	0	0	0	0	0	24
Haut Allier	28	39	2	0	0	0	0	0	4	2	7	0	0	0	0	82
Total Haute-Loire	67	88	4	1	0	3	5	0	18	4	7	0	0	0	0	197
Puy-de-Dôme																
Gorge de la Sioule	47	21	11	0	3	4	7	4	0	0	0	0	0	0	0	97
Vallées des Couzes/Sancy	52	188	10	2	0	3	0	3	3	2	124	3	3	0	0	393
Volvic & sites annexes	85	126	126	5	2	6	9	11	0	0	0	0	0	0	0	370
La Celette	2	5	2	0	0	0	4	0	4	62	0	1	0	0	0	80
Artense/Chavanon	56	2	8	0	0	3	0	0	9	40	13	1	0	0	0	132
Total Puy-de-Dôme	242	342	157	7	5	16	20	18	16	104	137	5	3	0	0	1072
Total Région	444	628	267	26	10	38	27	20	55	134	148	5	3	76	23	1904

Merci à l'ensemble des observateurs :

C. AUCOUTURIER ; M. BARATAUD ; M. BERNARD ; T. BERNARD ; E. BOITTIN ; J-F CARRIAS ; J. CHEVARIN ; J COLIN ; J. DAUPHIN ; Y. DAUPHIN ; R. DESECURE ; P. DUBOC ; N. DUPIEUX ; C. EYMARD ; H. FERNANDES ; J. FOMBONNAT ; S. FRAYCENON ; C. GARIN ; L. GERARD ; P. GIOSA ; S. GIOSA ; R. GRIGNON ; F. HABAUZIT ; J. L'ECRIVAIN ; J.J. LALLEMANT ; R. LEGRAND ; L. MALY ; Y. MARTIN ; B. MEYSSONIER ; M. MEYSSONIER ; D. MICHAUD ; I. NAUDUN ; P. NOWACK ; S. OLESZCZYNSKI ; S. PETIT ; P. PHILLIBERT ; L. RAYMOND ; P. RIGAUX ; R. RIOLS ; L. RIVIERE ; O. SANTONI ; M-N. SCHMITZ ; L. SERVANT ; A. TROMPAT ; O. VINET ; E. WICHROFF

▶▶▶▶ ET ON REPARLE DE SECURISATION DES GALERIES MINIERES...

Par M. BERNARD

Après quelques temps de silence radio, la problématique de sécurisation des galeries minières refait son apparition en force dans notre région. Et une fois de plus, les chiroptères et les associations de conservation de l'environnement ne sont que la cinquième roue du carrosse !

Rappel des faits :

➤ Fin février 2007, Chauve-Souris Auvergne et CEPA sont informés à la dernière minute, par le bureau d'études en charge de l'expertise, d'un projet très important de sécurisation de sites miniers dont l'exploitation avait été donnée à une filiale de la société Alcan. Ce projet concerne en particulier deux secteurs d'importance pour les chiroptères en Auvergne : secteur de Langeac et vallée de la Senouire en Haute-Loire. 80 % des chiroptères observés en hibernation de ce département sont concernés !

➤ Quelques jours plus tard, nous découvrons, avec stupeur le contenu de l'étude et les propositions de travaux ! Plusieurs sites sur lesquels nous avons mis en place des conventions et des protections physiques (aménagement des bâtiments et des galeries à Marsanges, zone Natura 2000 de la Senouire, ...) font l'objet de propositions absolument étonnantes comme par exemple de combler les galeries que nous avons protégé à Marsanges, détruire les bâtiments miniers sur lesquels nous avons une convention (et qui sont utilisés par le propriétaire), détruire des galeries sur un site Natura 2000 sans études d'incidences préalables, ... Le tout, avec une prise en compte minimaliste des intérêts naturalistes (au mieux simple lucarne insuffisante de passage pour les chiroptères et aucun effarouchement prévu sur les sites définitivement condamnés), sans considération et sans l'accord des propriétaires et surtout dans une précipitation accélérée puisque les travaux sont programmés pour l'été 2007 !

➤ Le CEPA, en lien direct avec notre association, informe alors le bureau d'étude et les administrations concernées (DRIRE et DIREN) de la présence dans quasiment tous les sites concernés de chiroptères et en particulier sur les sites majeurs, et rappelle également les actions déjà réalisées en Auvergne sur ce sujet et la nécessité d'une étude d'incidences dans les secteurs Natura 2000.

➤ A la suite de notre courrier, une réunion de terrain est organisée le 19 avril 2007. Elle réunit la DRIRE, le bureau d'étude (MICA Environnement), le CEPA et Chauve-Souris Auvergne. La DIREN Auvergne est absente ! Cette réunion permet de faire le point et d'arriver à un compromis d'aménagements sur Marsanges, mais le dossier reste en suspens sur la Senouire, en particulier en raison de l'étude d'incidences obligatoire. Nous découvrons alors, lors de cette réunion, que la précipitation prônée dans ce dossier est liée au financement des travaux, entièrement à la charge de la société Alcan. Il est très net que l'Etat souhaite profiter de cette manne financière au plus vite !

➤ Début mai 2007, nous recevons un compte-rendu de cette réunion réalisé par le bureau d'études, que nous amendons quelque peu par un courriel du 5 mai 2007. Chauve-souris Auvergne et le CEPA réfléchissent en parallèle sur la possibilité de proposer une expertise pour la réalisation de l'étude d'incidences sur la vallée de la Senouire.

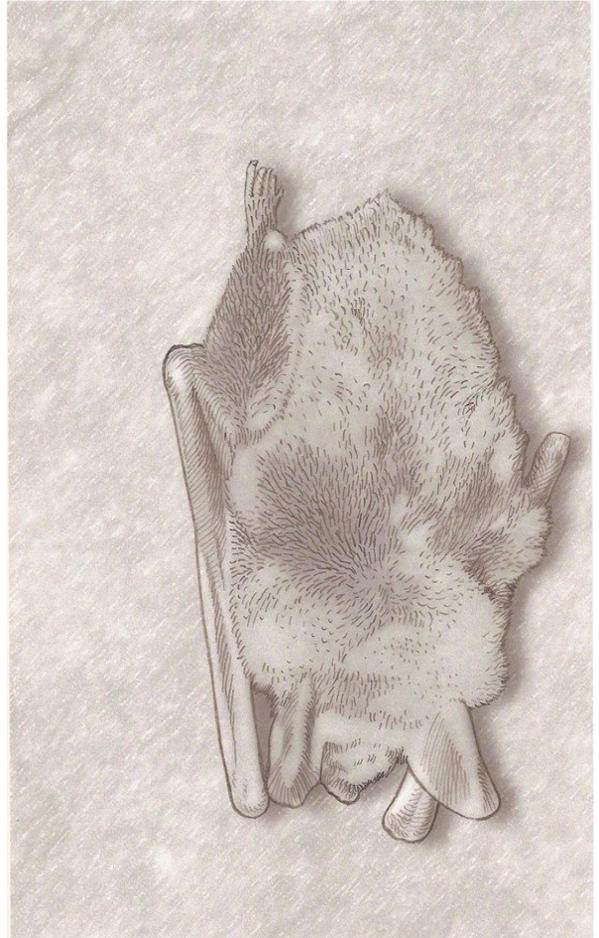
➤ Le 10 mai 2007, nous recevons une réponse à notre courriel du 5 mai, nous informant des derniers développements du dossier. Nous apprenons alors que le compromis qui semblait se dessiner sur Marsanges est remis en cause par la DRIRE demandant une « étude géotechnique de stabilité » de tous les sites où un accès humain serait conservé pour les besoins d'études et de suivis (deux galeries saines et sans enjeux minéralogistes sur ce site). De plus, sur certains sites, des travaux totalement inacceptables sont encore maintenus, en particulier sur la Senouire où l'administration voudrait voir une étude d'incidences au rabais rapidement réalisée, ce qui est tout simplement inacceptable !

➤ Dans la foulée nous faisons une réponse signalant notre désapprobation, et que devant le peu de volonté de travail en commun des administrations en charge du dossier, nous envisageons la possibilité de porter l'affaire devant la justice et/ou l'Union Européenne. En effet, nous ne sommes toujours pas officiellement informé de ce projet, puisque toutes les informations que nous avons des administrations sont indirectes et transmises essentiellement par MICA Environnement. Nous demandons donc, rapidement, une réunion regroupant tous les acteurs de ce dossier pour décider d'un programme commun de conservation et de travaux, et dans le même temps définir une méthodologie d'actions (études, effarouchements, travaux, ...) pour ces dossiers et pour ceux à venir.

➤ Le vendredi 25 mai 2007, une réunion regroupant la DRIRE, la DIREN, MICA Environnement, le CEPA et Chauve-Souris Auvergne est organisée à la DIREN Auvergne et permet enfin de voir tous les acteurs concernés par ce dossier discuté des problématiques et des différentes solutions techniques envisageables. A la sortie de cette réunion, un programme commun semble se dégager avec certaines ouvertures favorables aux chiroptères et au suivi scientifique (maintien maximum des accès, maintien des sites déjà aménagés de Marsanges, ...)

Dans ce contexte (et au moment où sont écrites ces lignes) nous avons semble-t-il évité de justesse une situation d'opposition et de conflit. Il est toutefois dommageable que, devant l'obstination et les refus stériles de l'Etat, nous ayons dû utiliser la menace pour faire entendre notre position qui est, rappelons-le, de concilier sécurisation nécessaire sur certains sites effectivement dangereux, et conservation et possibilité de suivi des populations de chiroptères, alors que nous aurions espéré une conciliation intelligente en amont. Nous suivons ce dossier de près et nous espérons que l'esprit travail commun de cette dernière réunion du 25 mai sera maintenu pour recréer une dynamique pour les projets à venir. La DRIRE s'est ainsi engagé à fournir au CEPA et à Chauve-Souris Auvergne la liste des sites concernés par des projets en 2008, en particulier sur la Sioule. Nous espérons qu'une méthode de travail verra le jour sans que nous ayons à remuer ciel et terre !

Affaire à suivre donc ... de manière vigilante ! ▶▶▶▶



Grand Murin – J. Dauphin

PLANNING DES ACTIVITES D'ETUDE ESTIVALE

ien que cette année, le traditionnel séjour de prospection estivale n'aura pas lieu (cf. page 10), Chauve-Souris Auvergne organise de nombreuses activités d'étude estivale.

Cet été, le planning est particulièrement chargé, avec deux études éoliennes dans l'Allier et le Puy-de-Dôme, un inventaire complémentaire en Haute-Loire, la poursuite des études par télémétrie en forêt de Tronçais en collaboration avec l'ONF, et les « traditionnels » contrôles des colonies de reproduction !

LISTE DES MAMMIFERES D'Auvergne

Cette liste a été établie en collaboration avec le Groupe Mammalogique Auvergne (GMA). Elle vous est présentée sous une forme simplifiée, sans les statuts départementaux et juridiques. Si vous désirez consulter cette liste avec l'ensemble des statuts des espèces, n'hésitez pas à la demander à l'association.

Insectivores : 10 espèces

Hérisson *Erinaceus europaeus*
Taupe commune *Talpa europaea*
Musaraigne couronnée *Sorex coronatus*
Musaraigne pygmée *Sorex minutus*
Crossope aquatique *Neomys fodiens*
Crossope de Miller *Neomys anomalus*
Musaraigne musette *Crocidura russula*
Musaraigne bicolore *Crocidura leucodon*
Musaraigne des jardins *Crocidura suaveolens*
Musaraigne carrelet *Sorex araneus*

Chiroptères : 27 espèces

Grand Rhinolophe *Rhinolophus ferrumequinum*
Petit Rhinolophe *Rhinolophus hipposideros*
Rhinolophe euryale *Rhinolophus euryale*
Grand Murin *Myotis myotis*
Murin de Daubenton *Myotis daubentoni*
Murin de Brandt *Myotis brandti*
Murin d'Alcathoe *Myotis alcathoe*
Murin à moustaches *Myotis mystacinus*
Murin à oreilles échancrées *Myotis emarginatus*
Murin de Natterer *Myotis nattereri*
Murin de Bechstein *Myotis bechsteini*
Noctule commune *Nyctalus noctula*
Noctule de Leisler *Nyctalus leisleri*
Grande Noctule *Nyctalus lasiopterus*
Sérotine commune *Eptesicus serotinus*
Sérotine de Nilsson *Eptesicus nilssonii*
Sérotine bicolore *Vespertilio murinus*
Pipistrelle commune *Pipistrellus pipistrellus*
Pipistrelle de Kuhl *Pipistrellus kuhli*
Pipistrelle pygmée *Pipistrellus pygmaeus*
Pipistrelle de Nathusius *Pipistrellus nathusii*
Vesper de Savi *Hypsugo savii*
Oreillard roux *Plecotus auritus*
Oreillard gris *Plecotus austriacus*
Barbastelle *Barbastella barbastellus*
Minioptère de Schreibers *Miniopterus schreibersii*
Molosse de Cestoni *Tadarida teniotis*

Carnivores : 10 espèces

Renard roux *Vulpes vulpes*
Hermine *Mustela erminea*

Belette *Mustela nivalis*
Putois *Mustela putorius*
Martre des pins *Martes martes*
Fouine *Martes foina*
Blaireau *Meles meles*
Loutre d'Europe *Lutra lutra*
Genette d'Europe *Genetta genetta*
Chat forestier *Felis silvestris*

Rongeurs : 21 espèces

Ecureuil roux *Sciurus vulgaris*
Marmotte *Marmota marmota*
Castor d'Europe *Castor fiber*
Campagnol roussâtre *Clethrionomys glareolus*
Campagnol amphibie *Arvicola sapidus*
Campagnol terrestre *Arvicola terrestris*
Campagnol souterrain *Pitymys subterraneus*
Campagnol des champs *Microtus arvalis*
Campagnol agreste *Microtus agrestis*
Campagnol des neiges *Microtus nivalis*
Rat musqué *Ondatra zibethicus*
Rat des moissons *Micromys minutus*
Mulot sylvestre *Apodemus sylvaticus*
Mulot à collier jaune *Apodemus flavicollis*
Rat gris *Rattus norvegicus*
Rat noir *Rattus rattus*
Souris domestique *Mus musculus*
Loir *Glis glis*
Lérot *Eliomys quercinus*
Muscardin *Muscardinus avellanarius*
Ragondin *Myocastor coypus*

Artiodactyles : 5 espèces

Sanglier *Sus scrofa*
Cerf élaphe *Cervus elaphus*
Chevreuil *Capreolus capreolus*
Chamois *Rupicapra rupicapra*
Mouflon de Corse *Ovis ammon*

Lagomorphes : 2 espèces

Lièvre d'Europe *Lepus europaeus*
Lapin de Garenne *Oryctolagus cuniculus*

PROGRAMME DES ANIMATIONS EN 2007

Par C. EYMARD

Une nouvelle année d'animation s'amorce, avec la confirmation du partenariat avec le Conseil Général du Puy-de-Dôme (CG 63), l'Office du Tourisme de Saint-Nectaire (OT Saint-Nectaire), ainsi que deux nouveaux partenaires : le Conseil Général de Haute-Loire (CG 43) et l'Office du Tourisme de Volvic (OT Volvic).

Voici donc (à l'heure où j'écris ces quelques lignes) le planning pour cette année. N'hésitez pas à me communiquer vos actions éventuelles.

Allier :

- 19 mars : école de Dompierre/Besbre : 4 animations (80 élèves) + exposition le 19 et 20 mars
- 21 au 27 mars : exposition aux Rencontres Cinéma-Nature
- 28 au 30 mars : exposition au CDI du Collège de Dompierre/Besbre
- 30 mars : conférence/DVD/Diapos à l'Espace Boris Vian à Montluçon
- 24 avril : conférence/Diapos à Montluçon (association Exedra Réflexion)
- 13 juin : conférence/Diapos/sortie détecteur à Dompierre/Besbre (association Cinéma-Nature)
- 16 juin : à Montluçon : présentation exposition + sortie détecteur à la ferme des Réaux (journée de l'Environnement)
- 27 et 28 octobre : à Montluçon, participation au Forum des Associations (à Athanor)

Haute-Loire :

- 18 août : conférence/Diapos/sortie détecteur, à Goudet, dans les Gorges de la Loire (CG 43)

Cantal :

- 25 août : Nuit de la Chauve-souris, Arborétum d'Aurillac, contact, Lydie Besson au 04-71-43-27-72

Puy-de-Dôme :

- 9 mars : participation à une conférence avec le CEPA, (OT Volvic) soutenu par le Comité Environnement pour la Protection de l'Impluvium de l'Eau à Volvic.
- 5 mai : conférence/DVD/Diapos + sortie détecteur à Theix (CPIE Clermont-Dômes)
- 2 juin : balade crépusculaire dans les Cheires de Volvic
- 30 juin : balade crépusculaire dans les Bois de la Comté (CG 63)
- 26 juillet : conférence/DVD/Diapos + sortie détecteur, OT Saint-Nectaire
- 27 juillet : balade crépusculaire, étang des Pacages (Pérignat-sur-Allier - CG 63)
- 7 août : conférence/DVD/Diapos + sortie détecteur, OT Saint-Nectaire
- 24 août : Nuit de la Chauve-souris, dans les bois de la Comté (CG 63)
- 31 août et 1^{er} septembre : Forum des Associations de l'Environnement à Issoire

Pensez à me communiquer un résumé de vos actions (nombre de personnes accueillies, articles dans la presse...).

Merci à tous ceux qui s'impliquent pour faire connaître les « Maîtresses de la Nuit », bonne saison à toutes et à tous...

DECOUVERTE DE LA GRANDE NOCTULE *NYCTALUS LASIOPTERUS* EN AUVERGNE !

La Grande Noctule, plus grand chiroptère d'Europe, est l'une des espèces les moins bien connue en France et en Europe. Cependant, au cours des dernières années, plusieurs études ont permis d'en apprendre un peu plus sur sa biologie. C'est ainsi qu'en Espagne, des biologistes ont mis en évidence un régime alimentaire exceptionnel chez les chiroptères européens ! En effet, la Grande Noctule se nourrit de passereaux migrateurs nocturnes, qu'elle capture au cours de leurs migrations !

Parallèlement à ces découvertes, la connaissance « acoustique » de l'espèce à fortement avancée, notamment lors de son étude en Corse ou en Lozère en 2006. C'est ainsi que plusieurs critères d'identification acoustique ont été mis en évidence.

C'est dans ce contexte qu'à l'automne dernier, Joël BEC a enregistré un individu dans le nord ouest du Cantal, observation rééditée ce printemps en compagnie de Jean-François JULIEN dans les gorges de la Truyère, toujours dans le Cantal ! Quelques semaines plus tard, une Grande Noctule est de nouveau enregistré à plusieurs reprises par Joël et Hervé PICQ sur le plateau du Devès en Haute-Loire !! Enfin, des enregistrements réalisés par Thomas BERNARD en 2004 dans le Puy-de-Dôme, qui n'avaient pu être identifié à l'époque faute de critères d'identifications fiables, se sont avérés être des enregistrements de l'espèce !! La Grande Noctule est donc présente dans au moins 3 départements auvergnats !!!

ANNULATION DU SEJOUR DE PROSPECTION ESTIVAL

En raison d'un problème de commission de sécurité, l'hébergement que nous avons réservé dans le sud du Puy-de-Dôme pour notre traditionnel séjour de prospection estivale ne peut plus nous accueillir durant la seconde semaine de juillet.

Dans l'impossibilité de trouver un autre hébergement correspondant à nos recherches, nous avons donc pris la décision d'annuler cette année notre séjour.

Bien entendu, nous organiserons à nouveau ce séjour dès l'année prochaine, afin de perpétuer ce temps associatifs riche en découvertes scientifiques !

ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION : RENDEZ-VOUS LE 9 SEPTEMBRE

En raison de l'annulation du séjour de prospection estivale, l'Assemblée Générale de l'association aura lieu le 9 septembre 2007 à 14h00, au siège social de l'association, à la Font du Verne, au Brethon (03). Vous trouverez joint à ce numéro la convocation et le programme de cette AG.

Bulletin d'adhésion à Chauve-Souris Auvergne Année 2007

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tel. : E-Mail :

adhère à Chauve-Souris Auvergne pour un montant de 10 €.

verse un don d'un montant de € à Chauve-Souris Auvergne.

Fait à : Le :

Signature :

Afin de recevoir la Barbastelle par e-mail, merci de cocher cette case.



La Barbastelle, bulletin de liaison de l'association **Chauve-Souris Auvergne**. Directeur de la publication : **M. BERNARD** – Conception : **T. BERNARD** – Illustration : **J. DAUPHIN**
Impression : **CHAUMEIL REPRO** – Clermont-Ferrand